

Le dossier de candidature doit comprendre

- Une demande manuscrite de participation au concours ;
- Une copie certifiée conforme au diplôme exigé ;
- Une copie certifiée conforme à l'attestation justifiant la position du candidat vis-à-vis du service national
- Un extrait d'acte de naissance ;
- Un certificat de nationalité ;
- Un extrait du casier judiciaire N° 3 datant au moins de 03 mois ;
- Trois (03) certificats médicaux (médecine générale, phthisiologie et Ophtalmologie) **délivré par un spécialiste.**
- Un certificat de toise ;
- Un engagement sur l'honneur d'exercer en cas de réussite sur l'ensemble du Territoire national ;
- Six (06) photos d'identité portant nom et prénom au verso ;
- Une (01) enveloppe (grand format) timbrée libellée à l'adresse exacte du candidat ;
- Quittance de paiement des droits de participation au concours par mandat carte au compte CCP N° 3000.50 CLE 52 avec mention à virer au compte trésor n° 597.750 ouvert auprès de la trésorerie centrale d'Alger au profit de la régie de recette de la direction générale des douanes.

Les cas de rejet des dossiers de candidature

Votre dossier de candidature peut être rejeté aux motifs suivants :

- Dossier incomplet
- Niveau scolaire insuffisant
- Toise insuffisante
- Inapte (carte militaire)
- Dépassement d'âge
- L'envoi du dossier par poste
- Antécédents judiciaires

Dépôt du dossier de candidature

Le dossier de candidature doit être déposé par le candidat lui-même au plus tard 25 jours après la date de la première publication de l'avis de presse dans les quotidiens nationaux, et subira un test psychotechnique avant le déroulement des épreuves écrites d'admission.

1/ Direction Régionale des douanes Alger – Extérieur Dar El Beida – Alger :

pour les candidats résidant dans les wilayas de : Alger, Boumerdes, Bouira , Tizi-ouzou, Djelf , Blida , Medea , Tipaza et Ain Defla .

2/ Ecole supérieure des douanes Oran : Cité Si Redouane – Sénia Oran

pour les candidats résidant dans les wilayas de : Oran , Mostaganem , Relizane, Mascara, Tissemsilt, Tiaret et Chlef .

3/ Ecole des Agents de Contrôle des Douanes Bouakel 3eme Batna :

pour les candidats résidant dans les wilayas de : Constantine , Mila , Oum El Bouaghi, Batna , Khenchela et Tebessa .

4/ Ecole des Officiers de Contrôle des Douanes Hadjar Eddiss Annaba :

Pour les candidats résidant dans les wilayas de : Annaba, El Taref, Skikda, Souk - Ahras et Guelma.

5/ Direction Régionale des Douanes de Tlemcen Boulevard Akid Lotfi Tlemcen.

Pour les candidats résidant dans les wilayas de : Tlemcen, Sidi Bel Abbes, Ain Temouchent et Saida.

6/ Direction régionale des douanes de Sétif Cité Financière 600 logements Sétif :

Pour les candidats résidant dans les wilayas de : Sétif, Bordj Bou Arreridj, Bejaia, M'sila et Jijel.

7/ Direction Régionale des Douanes de Bechar Mer Neger Bechar :

Pour les candidats résidant dans les wilayas de : Bechar, Tindouf, Adrar, Naama et El Bayadh.

8/ Direction Régionale des Douanes d'Illizi : Rue Ain El kors Illizi

Pour les candidats résidant dans la wilaya d'Illizi.

9/ Direction Régionale des Douanes de Tamanrasset :

Pour les candidats résidant dans la wilaya de Tamanrasset,

**10/ Ecole des agents de contrôle des douanes – Ain el Beida
Ouargla**

Pour les candidats résidant dans les wilayas d'Ouargla, Ghardaia, Laghouat, El Oued et Biskra.

La date et le lieu du déroulement des épreuves écrites seront portés individuellement à la connaissance des candidats.